



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CSCBB pour l'exercice 2010, tenue le 12 mars 2011

Lieu: Hôtel Krone
Aarburg

Procès-verbal:
Jeannine Gloor

Durée:
09.40-11.20 heures

1. Bienvenue aux membres et invités

La vice-présidente Heike Dworog, souhaite la bienvenue aux participants à l'AG annuelle du CSCBB. Heike informe l'assemblée que, comme publié, Heinz Müller est absent pour des raisons de santé. Il salue toutes les personnes présentes.

Heike Dworog remercie monsieur B. Lustenberger pour l'accueil à l'hôtel Krone, Aarburg. Il a ouvert la salle spécialement pour le CSCBB.

La vice-présidente demande si des membres de la Suisse romande sont présents et si tout le monde comprend l'allemand. L'assemblée confirme que tous les membres présents comprennent l'allemand. Heike Dworog informe que le club offre un apéro après l'assemblée. Les bons pour le repas peuvent être achetés devant la salle.

Malheureusement, l'an dernier aussi, nous déplorons 11 décès. Il s'agit de Perlberger Jean Claude, Fuchs Franz, Molnar Kathy, Böni Berta, Berger Claudine, Boonen Chantal, Bösch Alfred, Haas Joller Ester, Lüthi André, Reutter Alain, Von Gunten Heinz.

L'assistance honore leur mémoire par une minute de silence.

Les personnes ci-après se sont excusées pour la présente AG : Mathis Regula, Wegrampf Barbara, Windisch Celine, Koller Martina, Koller Daniela, Hayek Jacqueline, Simmen Elisabeth, Zürcher Rosmarie, Bättig Alexandra, Richle Denise, Brunner Ronen, Migliori Conny und Urs, Vogelsanger Patrick, Hofer Marcel, Christoffel Claudia, Marzetti Rebekka, Moser Daniel, Clément Valérie, Clément Patrick, Käser Brigitte, Marschke Gerd, Ogg Barbara, Bleiker Jacqueline, Bellet Nelly, Roggo Corinne, Kirchhofer Christine, Corpataux Patric, Zaugg Ruedi, Schönauer Sarah, Schweizer Marcel, Beijermann Ann-Frances, Burgos Regula, Burgos Julian, Hegi Hansruedi, Hegi Marianne, Widmann Hanspeter, Aebi Marcel, Aebi Elisabeth, Looser Monika, Sutter Werner, Michel Iris, Villard Gérard, Gremaud Roger, Friedli Rose-Marie, Künzi Sandra, Prummer Karin, Loosli Doris, Babelay Daniela, Frau Jacquier, Gauchat Ursula, Schläpfer Andreas, Müller Margrit, Müller Mario, Müller Karin, Schneebeli Sibylle, Bürgler Stefan.

Les invitations ont été publiées conformément aux statuts dans les revues HUNDE 01/2011 et CYNO 02/2011 ainsi que sur le site internet en janvier 2011, aussi l'assemblée générale est-elle habilitée à délibérer.

Sont présents 66 membres et 2 invités. La majorité absolue est de 34.

Sont élus scrutateurs Paolo Grecco, Eva Wolfisberger, Roland Kurrle.

Ordre du jour:

La vice-présidente demande un changement à l'ordre du jour. Peter Probst prend la parole au sujet des 2 propositions de révision des statuts, l'ordre du jour n'étant pas correct. Heike explique que c'est exactement ce point qu'elle veut présenter et informe l'assemblée que si l'une des propositions n'est pas acceptée cela aura une incidence sur toutes les propositions qui ne pourront non plus être acceptées.

Le comité central fait la proposition suivante:

1. Le point 6 est à biffer, toutes les propositions sous point 8

- 61 membres acceptent la proposition

- 1 membre refuse la proposition

- 4 membres s'abstiennent

La proposition du comité central est acceptée par 61 voix.

2. Le point 5 concerne le budget 2011 et non le budget 2010

- 62 membres acceptent la proposition

- 1 membre refuse la proposition

- 3 membres s'abstiennent

La proposition du comité central est acceptée par 62 voix.

2. Procès-verbal 2010

Le procès-verbal de l'AG 2010 a été publié sur le site du CSCBB en janvier 2011.

Heike Dworog demande si il y a des objections ou des questions au sujet du procès-verbal. Ceci n'est pas le cas.

L'AG approuve le procès-verbal et en remercie son auteur.

3. Rapports annuels

Les rapports annuels du président central, de la commission des expositions, de la commission des chiens de sport et de la commission d'élevage ont été publiés sur le site internet en allemand et en français. Heike Dworog demande si quelqu'un veut la lecture des rapports annuels et si il y a des objections ou des questions.

Ce n'est pas le cas.

La vice-présidente propose à l'assemblée générale d'approuver les rapports annuels en globo.

L'assemblée est d'accord et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Comptes 2010 et Rapport des réviseurs

Les comptes 2010 et le rapport des réviseurs sont disponibles sous forme papier et ont pu être consultés avant l'assemblée.

Heike Dworog remercie Monica Quadroni pour le travail accompli. Le réviseur Peter Probst remercie également Monica Quadroni pour son travail, qui a été accompli de façon souveraine, juste et

propre. Il demande par contre que les membres du comité central envoient tous les 3 mois le décompte de leurs frais à Monica.

Peter Probst conseille d'approuver les comptes 2010 d'après le rapport positif des réviseurs.

Heike propose d'approuver les comptes 2010 et de donner quitus au comité central.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et quitus est donné au comité central. Heike Dworog remercie pour la confiance témoignée.

Un nouveau membre arrive. Le nombre de voix s'élève donc à 67. La majorité absolue est de 34.

5. Budget 2010

La vice-présidente demande s'il y a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas.

Le budget 2010 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

6. Démissions et élections

6.1 Démissions

a) Secrétaire :

Marianne Heierli a donné en 2010 sa démission. Heike Dworog la remercie pour son travail.

b) Responsable des chiens de sport :

Adrian Scheidegger renonce à son mandat. Pour 2011 tout est organisé. Heike remercie Adrian Scheidegger pour son énorme travail et lui remet un bon. L'assemblée applaudit.

6.2 Elections

a) Secrétaire :

Jeannine Gloor a repris le mandat a.i au 1.12.2010. Le comité central propose Jeannine Gloor. Heike Dworog demande s'il y a d'autres candidats? Personne ne se propose. Jeannine Gloor est élue à l'unanimité. L'assemblée applaudit.

b) Responsable chiens de sport:

La vice-présidente demande si quelqu'un dans la salle aimerait reprendre ce mandat. Personne ne se propose. La charge reste donc vacante. Avant l'assemblée générale des candidats se sont annoncés. Ils seront invités à une séance du comité central et informés sur leur travail.

c) Réviseur suppléant :

1. réviseur Peter Probst, 2. Réviseur Julia Birrer. Un réviseur suppléant doit être élu. Heike Dworog demande si quelqu'un aimerait reprendre cette charge. Personne ne se propose. Le comité central propose Sarah Schönauer. Elle est d'accord de reprendre cette charge. Malheureusement elle est en vacances et ne peut pas assister à l'assemblée générale. Il n'y a pas d'autre candidat. Sarah Schönauer est élue à l'unanimité.

7. Propositions à l'assemblée générale

La vice-présidente, Heike Dworog explique que toutes les propositions sont liées. Si par exemple les statuts ne sont pas acceptés cela aura aussi des répercussions négatives sur les autres propositions qui ne pourraient, dans ce cas de figure, être acceptées. Heike demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas pour l'instant. Heike passe donc aux différentes propositions:

a) Proposition du comité central

Admission du Schipperke au sein du CSCBB

Le comité central demande l'admission du Schipperke dans le CSCBB. La vice-présidente explique qu'il y a déjà eu un vote à ce sujet à la dernière AG, mais la SCS exige une révision des statuts. C'est pourquoi il faut voter encore une fois sur cette admission.

Peter Probst prend la parole, il est d'avis qu'il faut d'abord voter la révision des statuts. Hans Bornhauser explique que si l'admission du Schipperke est refusée, la révision des statuts ne peut pas être acceptée. La SCS est d'accord avec le projet de révision et l'admission du Schipperke.

L'assemblée vote donc sur l'admission du Schipperke dans le CSCBB.

- 56 membres acceptent la proposition

- 4 membres refusent la proposition

- 7 membres s'abstiennent

La proposition du comité central est acceptée par 56 voix.

Le Schipperke est admis au sein du CSCBB

b) Proposition du comité central

Révision des statuts:

Heike Dworog demande s'il y a des questions au sujet des statuts et explique que la SCS a révisé ses statuts petit à petit. De ce fait le comité central était d'avis de faire de même avec les statuts du CSCBB aussi dans l'optique de l'admission du Schipperke. La SCS va approuver les statuts pour autant qu'ils soient approuvés par l'AG. Heike Dworog explique aussi que le comité central a encore une fois retravaillé les statuts et les a présentés à la conférence des présidents en décembre.

Heike Dworog informe sur les changements :

Publication, vétérans CSCBB après 25 ans, tribunal d'association, l'abonnement obligatoire est éliminé car c'est une charge administrative énorme pour la caissière. Ce sera à l'avenir l'administration du Hunde qui écrira aux membres pour leur demander s'ils veulent s'abonner ou non.

De plus: exclusion de groupes locaux qui ne remplissent pas leurs devoirs, la liste des membres ne sera plus envoyée, l'enregistrement sur bande de l'AG qui sera effacé après l'écriture du procès-verbal, les membres de la commission d'élevage seront nommés et plus élus, plus d'assesseur (charges précisées), les membres de groupes locaux qui ne sont pas membres du CSCBB n'ont pas le droit de vote dans le groupe local.

La vice-présidente demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Claude Borkholz aimerait savoir pourquoi l'AG a lieu un samedi. Jusqu'à présent l'AG avait lieu un dimanche avant fin février. Claude propose que l'AG aie lieu un dimanche jusqu'à fin février.

Hans Bornhauser explique que la date traditionnelle n'a pu être prise en compte du fait de collision de dates, il s'excuse pour cela. Il propose de discuter de cela à la conférence des présidents et de fixer la date à ce moment là. Le comité central est ouvert à toutes les propositions.

Louis Quadroni est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de fixer dans les statuts si l'AG doit avoir lieu un samedi ou dimanche. L'AG doit avoir eu lieu au plus tard fin mars. Fin février est souvent un peu juste

à cause de la révision de la caisse etc... D'autres personnes seraient favorables à une AG avant fin mars, mais la date devrait être connue plus tôt.

Heike Dworog demande s'il y a d'autres observations, remarques.

Kurrle Roland demande si la date de la prochaine assemblée générale peut être fixée maintenant. Hans Bornhauser explique qu'il serait plus judicieux de fixer la date à la conférence des présidents pour éviter un chevauchement de dates.

Louis Quadroni prend la parole au sujet des remarques de Matthias Leuthold (avocat SCS). Il trouve les propositions en principe très bonnes, seul le passus „lettre recommandée“ est inutile.

Il n'y a pas d'autre demande de parole.

La vice-présidente relit les remarques de Matthias Leuthold, celles-ci ont également été publiées sur le site internet du CSCBB. Heike Dworog explique pourquoi la SCS trouve certains points bons ou moins bons.

L'assemblée générale vote sur la révision des statuts.

- 60 membres acceptent la proposition

- 4 membres refusent la proposition

- 3 membres s'abstiennent

La proposition du comité central, révision des statuts est acceptée par 60 voix.

c) Proposition du comité central

Règlement de frais

La vice-présidente Heike Dworog explique les changements dans le nouveau règlement de frais: augmentation de l'indemnité kilométrique à Fr. 0.65 conformément aux impôts, frais de représentation forfaitaire, forfait annuel.

Peter Probst prend la parole. Il approuve un règlement de frais mais il faut rester les pieds sur terre, und dîner à Fr 35.- n'est pas proportionnel ou des frais de représentation p. ex invité d'honneur. Peter Probst est d'avis que c'est une affaire d'honneur.

Heike Dworog explique la façon de faire actuelle. Peter Probst n'est pas du même avis.

Susanne Kurrle prend la parole et explique que le comité central travaille dans le sens du club.

Adrian Scheidegger prend aussi la parole et explique que les membres du comité central travaillent intensément pour le CSCBB et n'ont certainement pas l'intention de léser le club financièrement.

Louis Quadroni mentionne que les frais sont certainement justifiés. Il évoque le nombre d'heures de loisirs que l'on sacrifie pour le club. De ce fait ces frais sont absolument justifiés.

L'assemblée générale vote sur le nouveau règlement de frais.

- 59 membres acceptent la proposition

- 2 membres refusent la proposition

- 6 membres s'abstiennent

La proposition du comité central, règlement des frais est acceptée par 59 voix.

d) Proposition du comité central

Règlement d'élevage

La vice-présidente explique encore une fois les changements.

L'admission du Schipperke, stimuli tactiles, comportement avec les congénères et saillie conformément SCS portée/date de la portée.

Elle demande s'il y a des questions ou des remarques.

Caroline Lengweiler explique qu'il y a une faute dans le document au sujet de la radiographie des hanches. La dysplasie de la hanche n'existe, d'après des études vétérinaires, pratiquement pas chez le Schipperke. Il n'y a pas de problèmes de santé significatifs chez le Schipperke.

Une autre question concerne le coup de feu à l'EAE, il y a des années qu'il a été aboli de l'EAE. Par contre dans le règlement d'élevage la peur du coup de feu est un élément disqualifiant. Si un chien réagit au cours de l'EAE de manière exagérée aux stimuli acoustiques on peut conclure à la peur du coup de feu et amener des stimuli acoustiques semblables au coup de feu.

Heike Dworog remercie pour les inputs et va s'en occuper.

L'assemblée générale vote sur le nouveau règlement d'élevage.

- 62 membres acceptent la proposition

- 2 membres refusent la proposition

- 3 membres s'abstiennent

La proposition du comité central, règlement d'élevage est acceptée par 62 voix.

8. Distinctions

Chiens de travail:

Les chiens suivants et leurs conducteurs sont félicités pour leur succès par Adrian Scheidegger qui leur remet un gobelet en étain gravé.

Adrian Scheidegger rappelle qu'il est extrêmement difficile de trouver des personnes qui organisent par exemple des championnats suisse ou autres. En Agility c'est toujours Heinz Gassmann, dans les autres disciplines c'est Hanspeter Schaller. Adrian Scheidegger demande aux membres de soutenir ces personnes en leur offrant leur aide ou avec un sponsoring.

- CS WAH 3: Christa Wermelinger avec Vhopy zum Chasserablick
- CS A3: Paul Hirschi avec Blue zum Chasserablick
- Agility CS CSCBB: Corinne Friedli avec Indra d'andromède
- CS chien sanitaire: Fritz Kneubühl avec Uraja de Salte Cabre
- CS Mondioring: Mario Tschudi avec Anks
- RCI 3 SCS et CSCBB: Corinne Roggo avec Kimon vom Haus Mecki

Les membres absents recevront leur présent par la poste.

L'assemblée félicite les conducteurs en applaudissant.

Expositions:

Susanne fait de la réclame pour le clubshow 2011 à Burgdorf et mentionne qu'ils recherchent encore des aides ! Plusieurs postes dans le comité d'organisation sont encore à pourvoir. Susanne et Roland Kurrle se tiendront à disposition après l'assemblée pour répondre aux questions. Flyers, T-Shirts, Caps sont à disposition.

Les chiens suivants et leur propriétaire sont récompensés par un gobelet en étain gravé ou un globe terrestre en verre (succès internationaux) remis par Susanne Kurrle.

Champion Suisse de Beauté Jeune 2010:

- Le mâle Groenendael K's A.J. von der Simmeringer Haide de Karin-Andrea Ramel.
- Le mâle Laekenois Craquelin du Goupil le Fol de Rolf Stalder
- Le mâle Malinois Crazyflyndog's Bob de Ursula Streit
- La femelle Tervueren Miala von Ciney de Katrin Frischknecht

Champion Suisse de Beauté 2010:

- La femelle Tervueren Banjica du Domaine de l'Avenir de Regula Gerber

Champion Suisse de Beauté Vétéran 2010

- La femelle Tervueren Rainy-Lake de Condivicum de Béatrice Schwarzentruher

Champion International de Beauté (C.I.E) 2010

- Le mâle Malinois Crazyflyndog's Bob de Ursula Streit (de plus slowakisch et öster. Champ.)
- La femelle Laekenois Feivelle d'Erodour de Béatrice Schwarzentruher
- Le mâle Tervueren Bopaze du Domaine de l'Avenir de Susanne + Roland Kurrle
- La femelle Tervueren Geniale van de Hoge Laer von Susanne + Roland Kurrle

L'AG félicite les exposants en applaudissant.

Susanne Kurrle se réjouit de pouvoir accorder aussi des distinctions aux Schipperke l'année prochaine.

Vétéran:

Les membres ci-après sont désormais vétérans du CSCBB (20 ans d'appartenance) :

Babelay Daniëla, Battaglia-Jecklin Regula, Bruderer Reinhard, Bruttin Erich, Bühler Astrid, Gerhard Ursi, Gubler René, Hayek Jacqueline, Hilber Eugen, Hofer Marcel, Hofer Margrit, Kirchhofer Christine, Kissling Kurt, Looser Monika, Loosli Doris, Meyer Brigitte, Reber Rosmarie, Richle Denise, Schönenberger Erich, Schweizer Marcel, Sutter Werner, Veraguth Georges, Vogelsanger Patrick, Wagner Alfred, Zürcher Rosmarie.

Les personnes présentes ou leurs représentants reçoivent un insigne, les absents le recevront par la poste.

Les membres ci-après sont désormais vétérans de la SCS (25 ans d'appartenance):

Bejiermann Ann-Frances, Bleiker Jacqueline, Briguët Dominique, Dias Chantal, Gigandet René, Gremaud Roger, Huber Anita, Jakob Simone, Jeannet Jacques, Leuenberger Otto, Marguet Joel, Marzetti Rebekka, Meier Elsbeth, Meier Marianne, Meyer Hanspeter, Moser Daniel, Quadroni Monica, Rohner Rosi, Schmid Herta, Spörri Werner, Villard Gérard, Völkl Johann, von Däniken Lukas, Widmer Rolf, Wüthrich Therese

Les personnes présentes ou leurs représentants reçoivent un insigne, les absents le recevront par la poste.

9. Informations

Heike Dworog informe que lors de la conférence des présidents de la SCS, il a été question de lancer une initiative pour une loi nationale pour les chiens. Dans la SCS même les avis sont partagés.

Si une telle loi voyait le jour, la réglementation serait nationale et les cantons seraient obligés de s'y soumettre. Certains cantons ont pour l'heure des réglementations plus strictes (classes de jeu pour chiots, attestation de compétence, classes pour jeunes chiens etc...)

Il faudrait compter environ 3-5 ans jusqu'à ce qu'une votation ait lieu, jusque là la plupart des cantons auront leur propre réglementation. La charge financière serait d'environ 1 million de francs suisses.

Le comité central de la SCS aimerait avoir l'avis des membres du CSCBB au moyen d'un vote consultatif.

Louis Quadroni prend la parole. Il était présent à la conférence des présidents de la SCS et a discuté avec plusieurs personnes. Il explique en gros ce que cela signifierait : récolter des signatures Fr. 200'000 – 300'000. En tout cela coûterait environ Fr 5Mio. Il se demande qui paiera.

Heike Dworog mentionne que l'espace de temps est relativement long. La vice-présidente remercie Louis Quadroni pour ses explications et demande s'il y a d'autres questions. Ce n'est pas le cas.

L'assemblée donne son avis de la façon suivante :

2 membres approuvent le projet

43 membres sont contre le projet

19 membres s'abstiennent

La vice-présidente remercie pour le vote consultatif.

Hanspeter Schaller rappelle que Adrian Scheidegger démissionne. Il aimerait proposer un candidat au poste de responsable des chiens de sport. Il s'agit de Bruno Steiger. Bruno Steiger voudrait se mettre à disposition.

La vice-présidente remercie et prendra contact avec Bruno.

La vice-présidente remercie l'assemblée pour sa participation et pour sa confiance et invite à passer à l'apéritif et au dîner.

